

## LISTE DES DÉLIBÉRATIONS VOTÉES

L'an deux mille vingt-trois, le trente et un mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de MORTEFONTAINE EN THELLE, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sur convocation en date du 21 mars 2023 sous la présidence de Jean-Louis GOUPIL, Maire.

Présents : AUSTRUY Philippe - CARRIERE Virginie - COMETTE Jacques - FOURNIER Cédric - JABIOL ANDRIEU Elodie - LEROUX Dominique - MONTAGNON Corinne

Absents : BAZZOCHI Michaël - BOUVRY Stéphane - CARRA Nadège - CRESPEL Cyril (pouvoir à J. COMETTE) - MORET Nicolas - MORESSEE Lionel

NUMÉRO	OBJET	DÉCISION
01	Comité de jumelage : adhésion de la commune de Novillers les cailloux	APPROUVÉE
02	Syndicat d'Energie de l'Oise (se60) : adhésion des communautés de communes du clermontois et du pays de valois	APPROUVÉE
03	Thelloise – adoption du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées du 17/01/2023	APPROUVÉE
04	Droit de préférence	APPROUVÉE
05	Comptes de gestion 2022 – commune & caisse des écoles	APPROUVÉE
06	Caisse des écoles : compte administratif 2022 – affectation du résultat 2022 en 2023	APPROUVÉE
07	Commune : compte administratif 2022 – affectation du résultat 2022 en 2023	APPROUVÉE
08	Taux d'imposition	APPROUVÉE
09	Subventions communales 2023	APPROUVÉE
10	Budget prévisionnel 2023 commune Budget prévisionnel 2023 caisse des écoles	APPROUVÉE

Mortefontaine-en-Thelle, le 05 avril 2023

Le Maire,  
Jean-Louis GOUPIL

